



AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

ROME : A1202

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau V en entretien et aménagement des espaces naturels ruraux ou sans diplôme particulier avec une expérience professionnelle.

Des vaccinations spécifiques, des Certificats d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES – ainsi que les permis BE, C et C1 peuvent être requis.

2. ACTIVITE

Répondre par OUI / NON

Activités principales	Je suis capable de le faire
Identifier le type et le lieu d'intervention	
Préparer le matériel, les outillages	
Nettoyer la zone	
Collecter manuellement les déchets sur le site (rivière, littoral, parc naturel,...)	
Effectuer la pose et l'entretien des installations de terrain et petit bâti de protection d'espaces naturels (murets, piquets, mobiliers récréatifs...)	
Effectuer les opérations de préparation des sols et de plantation	
Entretien du site (débroussaillage, fauchage, faucardage...)	
Assurer une maintenance de premier niveau du matériel	

3. CONTRAINTES

Répondre par OUI / NON

Contraintes	Je suis capable de le faire
Travail en hauteur	
Travail en extérieur	
Vibrations des machines	
Poussières	
Bruit	
Station debout prolongée	
Port de charges	
Port d'équipements de protection	
Déplacements	
Travail en relation avec différents intervenants (éco-garde, conducteurs de travaux, services de voirie...)	
Activité selon la saisonnalité	